



Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge
Secrétariat : SBV

Gevrey, le 1^{er} mars 2017

Madame ZITO Florence
Présidente de la
Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

A

Monsieur le Directeur de la DDT de Côte d'Or
Service de l'Eau et des Risques
Bureau Police de l'Eau
A l'attention de M. CHARTON Christophe
57 rue de Mulhouse
BP 53317
21 033 DIJON CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOILLIN

Objet : Avis sur le dossier de reprofilage du Chairon à Saulon la Rue porté par Mme CONTOUR

Monsieur le Directeur,

Par courriel, reçu le 15 janvier 2017, vous m'avez transmis le dossier, au titre de la rubrique 3.1.2.0 de la nomenclature à l'article L.214-1 à L.214-3 du CE, concernant la demande de reprofilage, avec extraction de 30 m³ de sédiments, du Chairon à Saulon la Rue. C'est avec grande attention que je l'ai instruit.

Les observations de la CLE se sont faites, à l'aune du SAGE de la Vouge révisé, adopté le 3 mars 2014. La demande a ainsi fait l'objet d'une étude de compatibilité (dispositions) et de conformité (règle) avec les documents constituant le SAGE de la Vouge.

Celui-ci comprend notamment l'objectif général IV « Préserver et restaurer la qualité des cours d'eau et de leurs milieux annexes en améliorant leur fonctionnement morphologique et écologique ».

Dans le cas d'espèce, le comblement par des sédiments du Chairon est manifestement dû aux mauvaises pratiques de vidanges de l'Etang de Sathenay, engendrant des inondations sur les terrains de la pétitionnaire. Cette situation perdure depuis plusieurs années, malgré les démarches engagées auprès des gestionnaires de celui-ci.

Dans ces conditions, la CLE donne un avis favorable à la demande de reprofilage déposé par Madame CONTOUR.

Toutefois, la CLE demande à ce que les services de l'Etat puissent de nouveau engager une démarche auprès des propriétaires et locataires de l'Etang de Sathenay, afin que cesse le « rejet » systématique des sédiments dans le cours d'eau. Cette situation est préjudiciable non seulement pour les propriétaires riverains situés en aval, mais également à l'écosystème aquatique de la rivière.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

La Présidente de la CLE de la Vouge
Florence ZITO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'ZITO', with a horizontal line underneath it.

Copie à : Agence Française de Biodiversité – Service départemental de Côte d'Or

CLE Vouge – 25 avenue de la gare – 21 220 Gevrey Chambertin
Téléphone : 03-80-51-83-23
Courriel : bassinvouge@orange.fr
Site Internet : www.bassinvouge.com
www.facebook.com/syndicat.bassin.vouge